

EDITORIAL



Bayonne à l'occasion de la venue de Citoyennage au Salon Age 3 le 3 juin 2025

Du lien. Citoyennage c'est avant tout cela : un lien qui nous rassemble et nous unit alors que nous sommes répartis dans toutes les régions de notre beau pays.

Ce lien, chacun de nous l'incarne un peu et Philippe Wender, notre président, le représente depuis des années.

Ce lien frémit quand nous apprenons que l'un de nous vacille.

Aussi avons-nous été navrés d'apprendre que notre président était gravement malade et qu'il allait devoir subir un lourd traitement ne lui permettant plus, pendant un certain temps, d'assurer sa fonction avec l'engagement qui a été jusqu'ici le sien.

Nous voulons ici assurer M. Wender de nos pensées très amicales et de tout notre soutien.

« Ensemble, c'est tout » avons-nous dit parfois. Alors oui nous sommes avec M. Wender. En pensée. Ensemble.

La rédaction, juin 2025

SOMMAIRE

- **Actualité de l'association**
 - A Bayonne, au Salon AGE 3
 - Colloque Ile-de-France 2025
 - Colloques Citoyennage en régions
 - Citoyennage participe à l'élaboration du schéma départemental de l'autonomie 2026-2030

- **Actualité du secteur**
 - La CNSA à l'écoute de Citoyennage
 - Participation citoyenne : l'avis des personnes âgées intéressées

- **En plus**
 - Dans la presse
 - Livres
 - Humour

- **Info partenaire**
 - Int'Act : faites organiser vos colloques par notre partenaire !

DISPARITION

Nous avons appris avec tristesse le décès de notre amie Jacqueline Steelandt, adhérente Ile de France très appréciée de tous. Pleine d'humour, elle se préoccupait des autres avant d'elle-même dans une constante bonne humeur très communicative. Elle était membre du bureau de Citoyennage national, au poste de secrétaire. Elle avait participé à de nombreuses rencontres Citoyennage dont le congrès Âge et Vieillesse de l'association et du GAG à Montpellier. Quelque chose d'elle demeurera toujours en nous. Comme une lumière. Nous tenons ici à assurer son fils, ses petites filles et tous les siens.

ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION

A Bayonne, au Salon AGE 3

Mardi 3 juin, 14h



« Comment développer une démarche d'empowerment et de citoyenneté des résidents dans les établissements pour favoriser leur expression sur tous les sujets (du général à la vie quotidienne) ? En adoptant la démarche Citoyennage qui propose également de former les salariés à l'écoute bienveillante, pour recentrer l'ensemble de la structure sur les enjeux fondamentaux que représente la vie quotidienne des aînés.

Intervenants : Juan Vazquez, Psychologue, résidence de la Cité Verte à Sucy en Brie et Isabelle Hartvig, Administratrice de l'association Citoyennage ». Voilà ce qu'annonçait le programme, ce pourquoi nous étions venus depuis Paris la veille au soir pour en repartir sitôt notre intervention terminée. « Les voyages forment la jeunesse » dit-on.

14h. nous sommes dans une petite salle de réunion de cinquante personnes. Pleine. Le trac ? Bien sûr ! Il ne faut pas y penser. Agir comme si de rien n'était ? Ou bien avouer ? ça fait sourire et ça libère. Surtout respirer.

Petite vidéo sur Citoyennage pour commencer. Juan Vazquez ensuite développe : historique d'abord puis organisation sur une année, avec force détails pour s'inscrire, concrètement, dans la démarche. Après quoi c'est mon tour. Je me lance. Pour témoigner de ce que Citoyennage m'apporte depuis quatre ans. Surtout maintenant que j'y suis active.

Parce que Citoyennage c'est du lien d'abord. Une évidence. Mais quand on est bien vieux, ça a du prix parce qu'avec le temps on a perdu beaucoup de ses vieux amis. C'est une ouverture, des échanges, des sujets de conversation. C'est un collectif et un collectif ça donne des forces car « Ensemble c'est tout ». C'était le titre, bien trouvé, d'un roman de Anna Gavalda qui a eu beaucoup de succès il y a quinze ou vingt ans.

Citoyennage c'est aussi une façon de surmonter les chagrins, les deuils, tous les renoncements inhérents à la vieillesse. Et c'est surtout une bonne occasion d'aérer ses neurones et de miser sur son intelligence pour être mieux dans sa peau quand tant de choses, par ailleurs, vous échappent. Rien de tel, enfin, pour lutter contre l'âgisme : avec Citoyennage, nous démontrons nos capacités.

Nos auditeurs sont des professionnels du médico-social qui s'en repartent après nous avoir, pour la plupart, laissé leurs coordonnées. Ils ont bien entendu : Citoyennage, « ça ne coûte rien, et ça peut rapporter gros ».

Isabelle Hartvig

ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION

Colloque Ile-de-France 2025

Pour la région Ile de France, le 28^{ème} colloque de Citoyennage se tiendra du **1^{er} juillet au 4 juillet 2025 à Romorantin**, en Sologne, à l'Ethic Etapes Jean Monnet qui, outre un espace conférences de 200 mètres carrés possède des espaces de jeux – pétanque, basket – un espace lounge avec bar, billard, babyfoot, et une bibliothèque.

Notre association l'a réservé du mardi 1^{er} juillet à midi pour le déjeuner au vendredi 4 juillet après le petit déjeuner.

Le thème retenu pour l'année est le suivant :

« Bâtir une vieillesse heureuse et responsable Dans notre société d'aujourd'hui »

Thème large, avec les sous-thèmes ci-dessous suivant l'angle qui paraîtra le plus pertinent aux groupes :

- La liberté et les lieux d'expression
- La liberté d'aller et venir et les permissions à demander
- Le caractère anxiogène du monde actuel
- La solidarité, le collectif et l'intergénérationnel face aux tendances individualistes centrées sur les intérêts propres de certains dans la société actuelle
- La question de la responsabilité : Droit d'aider les autres, question de la Responsabilité Civile
- Informations suffisantes et pertinentes à l'entrée, interlocuteurs, construire une nouvelle vie lors de l'entrée en résidence, accueil au cours de la préadmission par un résident, parrainage
- Intervention des résidents dans l'élaboration des animations, de leur contenu
- Lien avec l'extérieur, la commune et ses services : presse adaptée, aide de la mairie pour les démarches administratives
- Les rencontres et relations amoureuses. Peut-on, a-t-on le droit

Une douzaine d'établissements devraient y être représentés et quelques adhérents Citoyennage vivant à domicile.

Pour vous inscrire, vous pouvez vous adresser à Mme Saliha Beauné au numéro suivant : 01 55 12 17 32.

Isabelle Hartvig

ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION

Colloques Citoyennage en régions



Ile-de-France :

Colloque du 01 au 04/07 à Romorantin, « **Bâtir une vieillesse heureuse et responsable dans notre société d'aujourd'hui** », une douzaine d'établissements participeront et quelques personnes vivant à domicile.

Hauts-de-France :

Colloque le mardi 24 juin 2025 à Marquette Lez Lille, « **Respectons nos différences en établissement** », entre cinq et huit établissements participeront.

Haute-Normandie :

Colloque prévu fin septembre, « **La place des personnes âgées dans la société** ». Participeront : cinq établissements et deux résidences autonomie ainsi que quelques personnes vivant à domicile.

Basse-Normandie :

Le groupe Citoyennage se réorganise actuellement, en partenariat avec le groupement des animateurs, un Colloque est prévu en 2026 autour de la question du « **Bien-vivre ensemble** ».

Nouvelle-Aquitaine :

Colloque à St-Cyr les 02-03/10/25, « **Être actifs et acteurs pour les autres et pour soi** ». Seront réunis entre sept et dix établissements, le CCAS de Châtellerauld avec ses résidences autonomie et ses services d'aide à domicile.

Rhône-Alpes :

Colloque prévu début octobre 2025 sur deux jours, « **Garder et tisser des liens** ». Cinq, peut-être six établissements et un service d'aide à domicile seront présents

Le colloque Citoyennage **Occitanie** se tiendra les **22 et 23 octobre 2025** au Lazaret à Sète.

155 personnes sont attendues représentant 31 comités Citoyennage de l'Aveyron, du Gard et de l'Hérault.

Le thème générique : Comment améliorer l'accompagnement et le suivi médical en établissement

4 tables rondes sur les thématiques :

- Comment développer les animations, les activités physiques et les sorties dans les structures, notamment le week-end
- Comment adapter les lieux de vie et la communication pour favoriser la reconnaissance et les relations entre résidents, familles, personnel et les autres générations
- Comment améliorer le respect de mes choix, la transparence, les bilans de santé
- Comment améliorer la formation et les conditions de travail des professionnels ? comment financer, former davantage de personnel ?



ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION

ILE-DE-FRANCE

Dans le Val de Marne, Citoyennage participe à l'élaboration du schéma départemental de l'autonomie 2026-2030

Dans le cadre de l'élaboration en Val de Marne du prochain schéma départemental de l'autonomie des personnes âgées en situation de handicap, notre association a été invitée à participer à un atelier, consacré jour-là à l'autodétermination des personnes âgées dans les ESMS établissements sociaux et médico-sociaux. C'était le 15 mai à la résidence Jeanne d'Albret à Charenton-le-Pont, charmante petite résidence dans une jolie banlieue parisienne toute proche du Bois de Vincennes.

M. René Aberard et Mme Isabelle Hartvig y ont présenté la démarche Citoyennage, son intérêt et ses avantages puis les besoins et les attentes des personnes âgées, en établissement comme à domicile.

Ils ont insisté sur le besoin d'humain en général, bien plus que d'envahissante intelligence artificielle, besoin d'humain et donc de personnel. En nombre. Du personnel formé, pour entourer les personnes âgées de leur humanité, leur bonté, leur solidarité, pas seulement de soins infirmiers. Du personnel pour leur insuffler au quotidien leur joie de vivre mais aussi parfois, pour les accompagner doucement sur le chemin de l'inconnu vers lequel, tous, nous nous acheminons un jour.

Une petite quarantaine de personnes écoutaient, directeurs et directrices de résidences, personnels accompagnants, infirmiers et infirmières mais aussi représentant-e-s de CCAS du département.

Applaudissements nourris. Ces mots rencontrent les convictions des professionnels. Leur volonté est bien là. Mais ils surveillent aussi, avec inquiétude parfois, l'évolution des financements qui les soutiennent.

ACTUALITÉ DU SECTEUR

La CNSA à l'écoute de Citoyennage



Le 17 juin, trois membres de Citoyennage : Mme Lydie Richard, Présidente de l'association des résidents « La Rose de l'Abbaye », habitant depuis huit ans la résidence de l'Abbaye à Saint-Maur-des-Fossés dans le Val de Marne, Mme Isabelle Hartvig, membre du bureau de Citoyennage, ainsi que M. Claude Rouvet, adhérent actif, ont eu l'occasion de rencontrer M. Jean-René Lecerf, le président de la CNSA, Caisse nationale de solidarité autonomie, venu en visite à la résidence de l'Abbaye à Saint-Maur (Val de marne) avec les membres de son Conseil.

La CNSA a engagé une réflexion essentielle sur l'habitat intermédiaire (résidence autonomie, habitat inclusif, résidence services...).

On sait en effet que d'ici 2030, la France comptera 3,3 millions de personnes âgées supplémentaires par rapport à 2019, dont près de 15% en situation de perte d'autonomie, les personnes en situation de handicap souhaitant, elles aussi, trouver de nouvelles solutions d'habitat, au-delà des institutions.

Il est donc nécessaire de repenser ces modèles d'habitat pour mieux répondre aux besoins et aux aspirations des Français dont une majorité souhaite vieillir à domicile tout en préservant leurs liens sociaux et un environnement adapté à leurs besoins, soutenant autant qu'il est possible.

Présentations faites, après un bref exposé de M. Jean-René Lecerf, suivirent les questions des membres de son Conseil.

Les témoignages et les avis des membres de Citoyennage furent alors écoutés avec intérêt et bien notés (pianotés même !) dans les ordinateurs.

Nous serons attentifs aux suites données et vous en rendrons compte.



Jean-René Lecerf,
président de la CNSA

Isabelle Hartvig

ACTUALITÉ DU SECTEUR

Participation citoyenne : l'avis des personnes âgées intéresse



À la suite de l'enquête récemment engagée par l'AD-PA, l'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées, Citoyennage, la Mutuelle Intégrance et l'agence ViaVoice, l'analyse des entretiens menés est en cours. Elle permettra de connaître les besoins et les aspirations mis en avant.

Les résultats qualitatifs seront présentés courant octobre, les résultats quantitatifs et globaux courant novembre.

Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

La rédaction

DANS LA PRESSE

Fragiliser les CCAS, c'est déstabiliser toute la solidarité de proximité »

Publié le 10/06/2025 dans la Gazette des Communes



Alors que le gouvernement veut rendre les centres communaux d'action sociale (CCAS) facultatifs, y compris dans les communes de plus de 1 500 habitants, leur union nationale, l'Unccas, lance une "mobilisation générale" le 10 juin. Dans cette tribune, son président, Luc Carvounas et ses homologues de sept autres fédérations et associations nationales appellent au "retrait immédiat" de la mesure

- Association et mouvement associatif
- CCAS CIAS

Signataires en bas de page

Alors que le gouvernement envisage de rendre facultative l'existence même des centres communaux d'action sociale (CCAS), nous, les associations de

solidarité engagées au quotidien auprès des publics en difficulté, tirons la sonnette d'alarme.

Les associations connaissent le terrain. Elles agissent en lien étroit avec les CCAS, siègent au sein de leurs conseils d'administration, travaillent de concert dans l'urgence comme dans la durée avec ces établissements publics. C'est pourquoi nous affirmons avec force : supprimer les CCAS reviendrait à déstabiliser toute l'aide sociale de proximité et à fragiliser plus encore les plus précaires.

Un rôle structurant pour détecter, coordonner, accompagner

Le CCAS n'est pas un simple guichet ou un service administratif. Il incarne un service public de proximité indispensable en matière d'accès aux droits et d'accompagnement des plus âgés ou des plus précaires. Travailler de concert avec le CCAS est pour nous, associations, un gage de réponse coordonnée, fondée sur nos complémentarités, face à des besoins sociaux complexes, en constante augmentation. Sans les CCAS, c'est toute l'action sociale de proximité qui se fragmentera, les ruptures de parcours qui augmenteront, des personnes isolées qui seront livrées à elles-mêmes.

Le risque d'un appauvrissement de la réponse sociale

La situation sociale appelle plus que jamais à conforter nos complémentarités. Pas à se passer de la valeur ajoutée d'un acteur qui agit grâce à des équipes engagées avec lesquelles nous échangeons au quotidien.

Les difficultés d'accès aux soins, à une alimentation saine et durable ou au logement, pourtant essentiels, compliquent considérablement la vie quotidienne d'un nombre trop important de nos concitoyens. La FAS rappelle que 24,5 % des chômeurs sont exposés à la pauvreté et qu'une personne handicapée sur cinq est pauvre. Faut-il rappeler que la demande de logements sociaux a dépassé les 2,7 millions de ménages en 2024, tandis que la production de nouveaux logements sociaux a chuté à environ 84 000, contre 124 000 en 2016 ?

Dans une société fracturée, affaiblir les CCAS, c'est reculer face à l'urgence sociale.

La fin des conseils d'administration : une atteinte à la démocratie sociale

En rendant facultatifs les CCAS, le gouvernement fait le choix de rayer d'un trait de plume toute la singularité de leur conseil d'administration, composé pour moitié d'élus et pour moitié de représentants associatifs. Cette gouvernance paritaire a fait ses preuves. Si demain ces conseils devaient être remplacés par de simples commissions municipales, c'est toute la richesse de l'action sociale, alimentée par ces précieux espaces de dialogue, qui s'en trouverait amoindrie.

Un report de charge probable sur les associations

Si les CCAS venaient à disparaître, qui prendrait le relais ? D'autres services municipaux moins spécialisés ? Les départements, exsangues ? L'État, dont on sait qu'il n'a plus les moyens de ses ambitions ? Inévitablement, les associations devront faire face à davantage de demandes d'aide et d'accompagnement d'urgence. Mais avec quels moyens ? Avec quels personnels ? Dans quelles conditions ? Les associations ne peuvent ni absorber le désengagement de la puissance publique, ni pallier l'abandon d'un outil aussi structurant que le CCAS.

Nous appelons au retrait immédiat de cette mesure.

Nous, associations signataires, demandons au gouvernement et aux parlementaires de renoncer à cette mesure aussi incohérente que mortifère, qui menace de fragiliser plus encore le lien social et d'accentuer les inégalités territoriales.

Renforcer les CCAS n'est pas défendre un totem administratif. C'est garantir un accès égal aux droits et à la dignité pour toutes et tous, dans chaque commune de France.

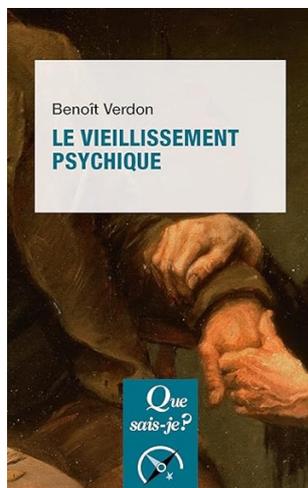
Focus

Signataires :

- **Luc Carvounas**, maire d'Alfortville (Val-de-Marne), président de l'Union nationale des CCAS (Unccas)
- **Isabelle Vatinel**, présidente de l'Association des cadres territoriaux de l'action sociale (Actas)
- **Didier Duriez**, président du Secours Catholique
- **Pascal Brice**, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), conseiller municipal de Malakoff (Hauts-de-Seine)
- **Daniel Goldberg**, président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss)
- **Marie-Reine Tillon**, présidente de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA)
- **Anne Généau**, présidente des Petits Frères des Pauvres
- **Bernard Tranchand**, président de l'Union nationale des associations familiales (Unaf)

Livres

Le vieillissement psychique de Benoît Verdon, collection Que sais-je ?



Les femmes et les hommes ne sont pas inertes face à leur vieillissement, lequel s'impose à eux de façon contraignante. Vieillir engage en effet un travail psychique intense qui mobilise les fragilités de chacun, au risque de la souffrance, et parfois de la pathologie, mais aussi ses ressources et ses potentialités de changement.

En explorant les principaux aspects d'une aventure marquée par l'intranquillité et aussi communément partagée qu'éminemment subjective, Benoît Verdon nous montre comment la confrontation à la finitude, à la moindre capacité, ne fait pas en soi de la vieillesse un temps de soumission ; elle est plutôt un temps de compromis, de construction et d'invention pour vivre encore et, parfois, se rencontrer enfin.

Paru en avril 2022

10 €

MEME AU PARADIS... L'OMBRE D'ALOÏS VOUS ACCOMPAGNERA CET ETE



Jusqu'au 30 juin

16,50 € ~~22€~~

Frais de port offerts

Droits d'auteur versés à
France Alzheimer

www.verot-polars.fr

⇩

Code Promo
UABCE3PB





Humour



(Geluck, auteur belge connu pour être l'auteur des BD Le Chat)

ADHÉREZ À CITOYENNAGE !

Rejoignez Citoyennage en adhérant dès maintenant pour 1 €

Par internet sur citoyennage.fr

The screenshot shows the website interface for Citoyennage. At the top, there is a navigation bar with links for ACTUALITÉS, LES E.CHOS, LA DÉMARCHÉ, and NOUS CONTACTER. Below the navigation bar, the main content area is divided into several sections:

- Header:** "CITOYENNAGE La parole des personnes âgées" logo.
- Left Sidebar:**
 - Projet initié et soutenu par l'AD-PA depuis 1996, accompanied by the AD-PA logo.
 - CATÉGORIES: A list of categories with their respective counts: Actualités (45), Auvergne (3), Bourgogne Franche Comté (1), Bretagne (5), Congrès des Ages et du Vieillessement (2), Evaluation de la démarche (1), Grand Est (2), Île de France (11), Les e.Chos (10), Normandie (2), Occitanie (1), Presse (4), Savoie (2), Séminaire National (2), Synthèses (20).
- Main Content:**
 - Text: "Pour adhérer à Citoyennage, rien de plus simple : adhérez en ligne dès maintenant et rejoignez-nous !"
 - Information:** "Adhérez ou réadhérez à votre association CITOYENNAGE !"
 - Formules:** A table showing the membership fee:

Formules	Montant
Adhésion annuelle	1,00 €
 - Buttons:** A prominent yellow button labeled "J'adhère !".
 - Contacts:**
 - Email: contact@citoyennage.fr
 - Téléphone: +33 6 37 43 34 12

Ou bien à l'aide du bulletin ci-après



NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

ADRESSE EMAIL : _____

TELEPHONE : _____

Membre adhérent CITOYENNAGE – Cotisation annuelle – 1 €

Membre bienfaiteur CITOYENNAGE – 10 € ou plus

Donateur – 100 € ou plus

Règlement par virement bancaire :

Nos références comptables : BFCM / Domiciliation : CCM SARREBOURG ET ENVIRON

Code Bancaire : 10278 / Guichet : 05500 / N° de compte : 00027247646 / Clé : 44

IBAN : FR76 1027 8055 0000 0272 4764 644/ BIC : CMCIFR2A

Règlement par chèque à l'ordre de CITOYENNAGE :

A adresser avec ce bulletin à l'adresse en en-tête

Fait à : _____ le : ____/____/____

Signature :

UN SÉJOUR AVEC INT'ACT, C'EST :

- ✓ Un séjour adapté à vos besoins et vos envies, seul ou avec votre proche aidant.
- ✓ Une prise en charge depuis votre domicile jusqu'au lieu de vacances.
- ✓ Une équipe de professionnels présente sur place (Infirmier, aide-soignant, enseignant en activité physique adaptée, ...).
- ✓ Un accompagnement personnalisé : aide aux actes de la vie quotidienne, accompagnement lors des excursions et activités.



Pour recevoir le dossier d'inscription ou nous rencontrer lors d'une première visite à domicile :

CONTACTEZ-NOUS



sejours@int-act.fr



01 83 81 67 11



4 rue des réservoirs
94410 Saint-Maurice



www.int-act.fr

Int'Act est une association loi 1901 à but non lucratif.
SIRET : 493 664 452 00015. RCP MAIF : 255963H
Immatriculation Opérateurs de voyages et de séjours : IM075180026
Agrément Vacances Adaptées Organisées
délivré par la préfecture d'Ile-de-France.
Garantie financière Groupama Assurance-crédit & Caution.
Respect de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie,
selon l'Arrêté du 8 septembre 2003, mentionnée à l'article L.311-4 du
code de l'action sociale et des familles.

INT'ACT

Vacances

Prévention

VOS VACANCES AVEC INT'ACT

SÉJOURS ADAPTÉS POUR SÉNIORS



VOTRE PROGRAMME SUR PLACE

LE MATIN

- Lever et petit-déjeuner au rythme de chacun.
- Activités sportives et de prévention, promenades, créations manuelles.

L'APRÈS-MIDI

- Temps calme après le déjeuner.
- Excursions avec visite de lieux culturels et touristiques.
- Activités ludiques et stimulantes : jeux interactifs, d'adresse et collectifs.

LE SOIR

- Dîner et soirée animée.

LES SÉJOURS EN 2025

STELLA-PLAGE

Dates : Du 15 au 24 juillet

Lieu : Village vacances
Stella Maris (Pas-de-Calais)

Petit + : Un cadre
magnifique avec plages à
perte de vue et une nature
préservée



PLOUFRAGAN

Dates : Du 1er au 5 septembre

Pour : Les binômes
aidants/aidés

Lieu : Hôtel Les Voisins
Beaucemaine (Côtes-d'Armor)

Petit + : Au cœur de la
campagne bretonne, à 15 min
des plages, dans une
ancienne ferme rénovée



NOUAN-LE-FUZELIER

Dates : Du 4 au 13 août

Lieu : Domaine de
Mont-Evray (Loir-et-
Cher)

Petit + : La Sologne, ses
étangs paisibles et ses
villages pittoresques

CABOURG

Dates : Du 22 au 31
octobre

Lieu : Maison "Le Grand
Balcon" (Calvados)

Petit + : Une destination
balnéaire
emblématique de la
Côte Fleurie



Retrouvez plus d'informations sur notre site internet.

